

# Fonds Appuyons nos troupes

États financiers  
31 mars 2016



Le 27 janvier 2017

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **Au conseil des Biens non publics**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds Appuyons nos troupes, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, l'état des résultats et de l'évolution du solde des fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
99, rue Bank, bureau 800, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4  
Tél.: +1 613 237 3702, Téléc.: +1 613 237 3963*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, une partie des produits du Fonds Appuyons nos troupes provient de dons, dont l'intégralité n'est pas susceptible de satisfaire aux exigences de la vérification. Voilà pourquoi l'audit de ce type de revenus a été restreint aux montants consignés dans les livres du Fonds Appuyons nos troupes. Ainsi, nous n'avons pas été en mesure de déterminer s'il serait nécessaire d'effectuer des rajustements en ce qui a trait aux dons, aux résultats nets et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 mars 2016, à l'actif à court terme en date des 31 mars 2016 et 2015 et au solde des fonds au début et à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2016.

**Opinion avec réserve**

À notre avis, les états financiers donnent, à tous les égards sauf à celui de l'incidence possible de la situation décrite dans le fondement de l'opinion avec réserve, une image fidèle de la situation financière du Fonds Appuyons nos troupes au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Autres points**

Sans que cela ait une incidence sur notre opinion, nous aimerions attirer l'attention sur la note 1 des états financiers, laquelle indique que l'information comparative du Fonds Appuyons nos troupes utilisée dans les présentes, y compris l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état des résultats et de l'évolution du solde des fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, de même que les notes annexes, n'a pas été auditée.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

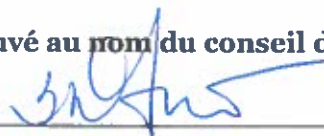
# Fonds Appuyons nos troupes

État de la situation financière

Au 31 mars 2016

	2016 \$	2015 \$ (non audité)
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Dépôt auprès du Fonds central des Forces canadiennes	15 032 118	11 623 477
Comptes clients	400 884	747 982
Stocks	96 017	111 770
Tranche des petits prêts de prévention échéant à moins d'un an (note 4)	3 745 765	4 417 368
Tranche des prêts d'urgence échéant à moins d'un an (note 4)	911 913	1 138 552
Tranche des prêts d'études échéant à moins d'un an (note 4)	735 304	1 225 198
Frais payés d'avance	121 223	-
	<u>21 043 224</u>	<u>19 264 347</u>
<b>Petits prêts de prévention exigibles (note 4)</b>	1 489 681	2 049 115
<b>Prêts d'urgence exigibles (note 4)</b>	1 753 843	1 611 148
<b>Prêts d'études exigibles (note 4)</b>	552 568	1 363 231
	<u>24 839 316</u>	<u>24 287 841</u>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	138 884	41 814
<b>Passif en fiducie (note 5)</b>	47 506	134 647
	<u>186 390</u>	<u>176 461</u>
<b>Solde des fonds</b>		
Non affectés	22 822 676	22 682 011
Affectés	1 830 250	1 429 369
	<u>24 652 926</u>	<u>24 111 380</u>
	<u>24 839 316</u>	<u>24 287 841</u>

Approuvé au nom du conseil des Biens non publics



Shirley Tang-Jassemi, chef des services financiers

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds Appuyons nos troupes

État des résultats et de l'évolution du solde des fonds  
Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

	Non affectés		Affectés			Total	2016	2015
	Fonds Appuyons nos troupes	Boomer's Legacy	Enfants ayant des besoins spéciaux	Programme de plaques d'immatriculation	Cpl Ronald MacDonald		Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								(non audité)
Intérêt sur les dépôts	831 376	-	-	-	306	306	831 682	761 446
Apports provenant de redevances	215 207	-	-	-	-	-	215 207	261 310
Intérêt sur les prêts exigibles	443 365	-	-	-	-	-	443 365	503 244
Vente de marchandises	83 360	-	-	-	-	-	83 360	174 419
Dons en nature	300 044	-	-	-	-	-	300 044	315 194
Commandites	130 076	-	-	-	-	-	130 076	21 858
Dons	1 477 593	52 905	155 150	863 100	-	1 071 155	2 548 748	3 214 228
Fonds Remises au programme	54 909	-	-	-	-	-	54 909	11 723
Autres	11 208	-	-	-	-	-	11 208	(28 190)
	<b>3 547 138</b>	<b>52 905</b>	<b>155 150</b>	<b>863 100</b>	<b>306</b>	<b>1 071 461</b>	<b>4 618 599</b>	<b>5 235 232</b>
<b>Charges</b>								
Prestation du programme	2 885 771	34 360	394 236	241 984	-	670 580	3 556 351	3 769 083
Coûts indirects	520 702	-	-	-	-	-	520 702	388 505
	<b>3 406 473</b>	<b>34 360</b>	<b>394 236</b>	<b>241 984</b>	<b>-</b>	<b>670 580</b>	<b>4 077 053</b>	<b>4 157 588</b>
<b>Résultat net pour l'exercice</b>	<b>140 665</b>	<b>18 545</b>	<b>(239 086)</b>	<b>621 116</b>	<b>306</b>	<b>400 881</b>	<b>541 546</b>	<b>1 077 644</b>
<b>Solde des fonds – début d'exercice</b>	<b>22 682 011</b>	<b>462 790</b>	<b>480 712</b>	<b>462 866</b>	<b>23 001</b>	<b>1 429 369</b>	<b>24 111 380</b>	<b>23 033 736</b>
<b>Solde des fonds – fin de l'exercice</b>	<b>22 822 676</b>	<b>481 335</b>	<b>241 626</b>	<b>1 083 982</b>	<b>23 307</b>	<b>1 830 250</b>	<b>24 652 926</b>	<b>24 111 380</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds Appuyons nos troupes

## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016 \$	2015 \$ (non audité)
<b>Flux de trésorerie lié aux activités suivantes</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Résultat net de l'exercice	541 546	1 077 644
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Recouvrement des provisions sur prêts	(28 000)	(31 000)
Petits prêts de prévention avancés	(4 448 455)	(6 394 490)
Prêts d'urgence avancés	(1 497 070)	(2 044 498)
Prêts d'études avancés	-	(989 721)
Remboursement de petits prêts de prévention	5 746 493	6 424 144
Remboursement de prêts d'urgence	1 525 013	1 283 868
Remboursement de prêts d'études	1 317 557	1 704 528
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	251 557	340 624
	<u>3 408 641</u>	<u>1 371 099</u>
<b>Activités de financement</b>		
Avances versées au Fonds central des Forces canadiennes	(3 408 641)	(1 371 099)
<b>Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	<u>-</u>	<u>-</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

31 mars 2016

---

## 1 Autorités, organisation et but

Le 1<sup>er</sup> avril 2015, le Fonds Appuyons nos troupes, qui réunit le Fonds pour les familles des militaires et d'autres programmes de nature caritative ainsi que la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes, est officiellement entré en vigueur. Le Fonds Appuyons nos troupes est le programme de bienfaisance officiel des Forces armées canadiennes (FAC), administré par les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC). Ce fonds n'est qu'un des éléments du réseau de soutien en place qui aide les membres des FAC et leur famille à affronter les conditions et les défis particuliers souvent associés aux exigences du service militaire. L'équipe des SBMFC travaille en étroite collaboration avec le personnel du ministère de la Défense nationale (MDN) et avec les organismes communautaires provinciaux et municipaux et d'autres œuvres de bienfaisance afin de trouver la meilleure source de soutien pour les militaires et leur famille. Les ressources financières sont conservées dans le Fonds central des Forces canadiennes (FCFC) à titre de fonds non publics.

En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, le Fonds Appuyons nos troupes est exonéré du paiement de l'impôt sur le revenu, comme c'est le cas pour les autres fonds non publics.

Le but du Fonds Appuyons nos troupes est de fournir une aide financière aux membres actifs et aux vétérans des FAC ainsi qu'à leurs personnes à charge, lorsque ceux-ci font face à des difficultés financières ou autres. Cet objectif est atteint au moyen de counseling financier et d'aide financière sous forme de subventions et de prêts d'auto-amélioration, d'urgence et d'études.

C'est au directeur général des Biens non publics (BNP) qu'incombe la responsabilité de diriger les activités du Fonds Appuyons nos troupes, laquelle lui a été déléguée par le chef d'état-major de la défense (CEMD).

## 2 Résumé des principales méthodes comptables

### Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (note 1).

### Comptabilité par fonds

Les comptes du Fonds Appuyons nos troupes sont gérées conformément aux principes de la comptabilité par fonds. Aux fins de la comptabilité et de la préparation de rapports, les produits et les charges sont attribués aux fonds en fonction d'objectifs définis soit à l'externe par des donateurs ou à l'interne par le CEMD.

Le Fonds Appuyons nos troupes comprend les fonds suivants.

- a) Le Fonds Appuyons nos troupes – L'objectif du Fonds Appuyons nos troupes est d'offrir du soutien financier d'urgence aux militaires, aux vétérans et à leur famille qui éprouvent des difficultés financières. Il vise également à permettre aux militaires et aux vétérans malades et blessés d'adopter un mode de vie sain et actif en prenant part à des sports, à des loisirs et à d'autres activités exigeantes sur le plan physique. Ce fonds sert à financer des dépenses non couvertes par les fonds publics. Les subventions pour l'achat d'équipement spécialisé, ainsi que la participation à des événements et les déplacements connexes en sont

# Fonds Appuyons nos troupes

## Notes annexes

31 mars 2016

---

des exemples admissibles. D'autres initiatives sont appuyées par ce fonds, notamment l'envoi de colis-cadeaux des Fêtes à tous les militaires déployés et l'accès à des journaux, à une télévision, à des services Internet et à des produits courants aux membres des FAC qui sont hospitalisés pendant plus de 48 heures. De plus, ce fonds est alimenté par diverses activités de collecte de fonds des BNP.

- b) Le Fonds Boomer's Legacy – apports affectés – La mission du Fonds Boomer's Legacy est d'« aider nos soldats à aider les autres ». Celui-ci sert à financer des projets – choisis par des membres des FAC au pays et à l'étranger – qui autrement ne le seraient pas afin de faire preuve de bienveillance et de donner une image positive des membres des FAC à la population locale visée par le projet.
- c) Le Fonds pour enfants ayant des besoins spéciaux – apports affectés – Ce fonds regroupe les apports de tierces parties ayant demandé que leur contribution soit affectée au soutien d'enfants ayant des besoins spéciaux.
- d) Le programme de remises sur les plaques d'immatriculation – apports affectés – L'utilisation des fonds découlant de la vente de plaques d'immatriculation Appuyons nos troupes dans les provinces de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan est restreinte conformément aux cadres de dépense provinciaux approuvés. Des ententes de collaboration signées sont en place dans chacune de ces provinces.
- e) Le Fonds en fiducie à la mémoire du caporal Ronald MacDonald – apports affectés – M<sup>me</sup> Isabelle MacDonald a établi un fonds en fiducie à la mémoire de son fils, le caporal Ronald MacDonald, décédé le 10 décembre 1975 alors qu'il était en service au sein des Forces canadiennes en Allemagne de l'Ouest. Le fonds a pour but d'aider les membres des Forces canadiennes et leur famille aux prises avec des difficultés financières. Des subventions maximales de 500 \$ par personne peuvent être accordées à même le fonds en fiducie. Les intérêts y sont versés mensuellement et la dotation originale de 20 000 \$ à vie est maintenue.

### Instruments financiers

L'encaisse et les dépôts sont d'abord enregistrés puis évalués à leur juste valeur.

Les prêts en cours sont évalués au coût de leur amortissement selon la méthode des intérêts effectifs, moins la provision pour pertes sur prêts.

### Constataion des produits

Les apports grevés d'une affectation externe (y compris les dons et les commandites) et les apports non affectés sont considérés à titre de produits de leur fonds correspondant pour l'exercice au cours duquel ils ont été ou seront reçus, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports non affectés ayant été reçus pour un exercice ultérieur sont reportés et enregistrés en tant que produits de cet exercice futur.



# Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

31 mars 2016

---

Les apports du FCFC sont consignés mensuellement dès leur affectation, conformément à l'entente conclue entre ce dernier et le Fonds Appuyons nos troupes en janvier 2004. Ces apports sont composés à 0,25 % des fonds provenant des bases, escadres et unités et des ventes au détail des mess des Forces canadiennes, et à 0,15 % des fonds découlant des ventes au détail de CANEX.

Les intérêts sur les dépôts sont enregistrés à titre de produits, selon la part du compte bancaire centralisateur maintenu par le FCFC attribuée au Fonds Appuyons nos troupes pour l'exercice auquel les produits sont attribuables.

Les intérêts sur les prêts en cours sont enregistrés comme des produits sur la durée de chaque prêt connexe.

Les dons en nature sont enregistrés à leur juste valeur dans l'exercice au cours duquel ils ont été ou seront reçus.

## Subventions

Les subventions sont enregistrées comme des charges quand elles sont payées ou quand des conversions de prêts en subventions sont approuvées par le gestionnaire du Fonds Appuyons nos troupes.

## Prestations futures des employés

Le Fonds Appuyons nos troupes participe au Régime de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes (le « Régime »), un régime à prestations déterminées. Le Régime procure des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service des employés du Personnel des fonds non publics. Fondamentalement, tous les employés du Fonds Appuyons nos troupes peuvent y adhérer.

Les cotisations du Fonds Appuyons nos troupes versées au Régime sont comptabilisées à titre de cotisations déterminées puisque les données sont insuffisantes pour y appliquer la comptabilité de régime de retraite à prestations déterminées. Par conséquent, elles sont comprises dans le poste des charges de l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net. Aucun actif de régime de retraite n'est représenté dans le bilan.

## Apports reçus sous forme de services

Les SBMFC sont une entité également sous l'autorité du CEMD. Ils sont responsables de l'aménagement des bureaux ainsi que des frais de téléphonie, des technologies de l'information et des ressources humaines du Fonds Appuyons nos troupes. Par ailleurs, des employés des SBMFC participent à l'administration des demandes de prêts, à l'émission de chèques et à la collecte de sommes au moyen de déductions salariales, au nom du Fonds Appuyons nos troupes. Comme il est difficile d'évaluer la juste valeur de ces services, ces derniers ne sont pas présentés dans les états financiers.

# Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

31 mars 2016

---

## Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants déclarés d'actif et de passif ainsi que sur l'information relative à l'actif et au passif éventuels à la date des états financiers et des produits et charges durant la période de déclaration.

La direction effectue des estimations au moment de déterminer la valeur de réalisation nette des comptes clients et des prêts en cours, ainsi que le montant des charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations, et tout ajustement sera enregistré au cours d'une période future.

## 3 Instruments financiers et gestion du risque

Le Fonds Appuyons nos troupes est exposé à divers risques en raison de l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation de l'exposition au risque du Fonds Appuyons nos troupes ainsi que des concentrations des risques.

Le Fonds Appuyons nos troupes n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

### Risque de crédit

Le Fonds Appuyons nos troupes est exposé au risque éventuel que des parties ne respectent pas leurs engagements financiers.

Les instruments financiers, qui soumettent potentiellement le Fonds Appuyons nos troupes à une concentration de risque de crédit, se composent principalement de dépôts auprès du FCFC et de prêts en cours. Les fonds sont déposés auprès du FCFC et sont comptabilisés dans le rendement du portefeuille de placements de ce dernier.

Le Fonds Appuyons nos troupes n'exige pas de garanties ou autre titre de placement pour garantir les prêts consentis aux membres actifs et vétérans des Forces canadiennes et il assume ainsi un élément de risque. En ce sens, il a établi un processus d'évaluation du crédit, de counseling financier, d'approbation et de surveillance en vue d'atténuer les risques de crédit potentiels. Tous les remboursements de prêt se font à l'aide de versements mensuels effectués par délégation de solde ou par prélèvements automatiques mensuels. Comme il est mentionné à la note 4, les pertes sur prêts anticipées de 478 000 \$ (506 000 \$ en 2015) font partie de ces prêts.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que le Fonds Appuyons nos troupes ne puisse pas rembourser ses dettes. Ce dernier se prémunit contre ce risque en évaluant les liquidités dont il aura besoin à l'avenir.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations du marché. Il comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

# Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

31 mars 2016

---

## *Risque de change*

Le risque de change est un risque qui découle du fait que la juste valeur des instruments ou des flux de trésorerie futurs des instruments variera par rapport au dollar canadien en raison de l'évolution des cours du change sur les marchés.

Essentiellement, toutes les transactions du Fonds Appuyons nos troupes sont en dollars canadiens. Par conséquent, la direction ne croit pas qu'elle soit exposée à un risque de change important.

## *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Le Fonds Appuyons nos troupes est exposé à un risque de taux d'intérêt qui découle des prêts en cours. Ce dernier est minime étant donné que les taux d'intérêt sont fixés selon la politique.

## *Autre risque de prix*

L'autre risque de prix désigne le risque que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont liés fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), et ce, que ces changements soient attribuables à des facteurs se rapportant à un instrument donné, à son émetteur ou à des facteurs touchant des instruments semblables négociés sur le marché. Le Fonds Appuyons nos troupes n'est pas exposé à l'autre risque de prix.

## **4 Prêts en cours**

### a) Petits prêts de prévention

Les prêts pour les militaires vont de 1 000 \$ à 5 000 \$, comportent un taux d'intérêt annuel de 5,5 % et sont remboursables sur une période maximale de 30 mois.

### b) Prêts d'urgence

Des prêts personnels allant jusqu'à 25 000 \$ peuvent être consentis à un taux d'intérêt annuel de 2 % selon une entente de remboursement dont la durée peut atteindre jusqu'à 5 ans.

### c) Prêts d'études

Le Fonds Appuyons nos troupes n'offre plus de prêts d'études. Cependant, en ce qui concerne les prêts d'études en cours, les demandeurs pouvaient solliciter un maximum de 4 000 \$ par étudiant et rembourser le prêt sur une période de 12, 24, 36 ou 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 3 %. Un étudiant pouvait emprunter un montant maximal à vie de 16 000 \$.

# Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

31 mars 2016

Les prêts en cours sont composés des éléments suivants.

	Petits prêts de prévention		Prêts d'urgence		Prêts d'études	
	2016 \$	2015 \$ (non audité)	2016 \$	2015 \$ (non audité)	2016 \$	2015 \$ (non audité)
Total des prêts en cours	5 423 446	6 721 483	2 890 756	2 918 700	1 352 872	2 670 429
Provision pour pertes sur prêts	(188 000)	(255 000)	(225 000)	(169 000)	(65 000)	(82 000)
	5 235 446	6 466 483	2 665 756	2 749 700	1 287 872	2 588 429
Moins : tranche à court terme	3 745 765	4 417 368	911 913	1 138 552	735 304	1 225 198
Tranche à long terme	1 489 681	2 049 115	1 753 843	1 611 148	552 568	1 363 231

## 5 Passif en fiducie

Le Fonds Appuyons nos troupes administre le compte en fiducie en cas d'urgence, établi pour offrir des subventions ou des prêts immédiats aux personnes et aux membres de leur famille en situation d'urgence. Le montant accordé est déterminé par le Fonds Appuyons nos troupes et les paiements sont remis à la réception des factures et des documents justificatifs.

Voici un résumé des transactions de l'exercice.

	2016 \$	2015 \$ (non audité)
Solde – début de l'exercice	134 647	6 634
Dépôts	954 807	2 201 670
Débours	(1 041 948)	(2 073 657)
Solde – fin de l'exercice	47 506	134 647

# Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

31 mars 2016

---

## 6 Régime de retraite

Les cotisations de 50 654 \$ (44 971 \$ en 2015) du Fonds Appuyons nos troupes au Régime sont comprises dans le poste des salaires et avantages des employés de l'état des résultats et de l'évolution du solde des fonds.

Des évaluations actuarielles préparées à des fins comptables au 31 décembre ont révélé ce qui suit au sujet du Régime.

	2015 \$	2014 \$
Juste valeur de l'actif du Régime	287 553 713	266 828 565
Obligation au titre des prestations constituées	<u>(229 948 000)</u>	<u>(208 772 000)</u>
Surplus	<u>57 605 713</u>	<u>58 056 565</u>

De plus, le Régime a été évalué par calcul actuariel au 31 décembre 2015 selon les approches de continuité et de solvabilité.

Selon l'approche de continuité, cette évaluation compare le rapport entre la valeur de l'actif du Régime et la valeur actualisée des prestations futures prévues au titre des services, en supposant que le Régime sera maintenu indéfiniment. Selon ce scénario, l'évaluation a indiqué un surplus de 57,6 millions de dollars.

Inversement, selon l'approche de solvabilité (liquidation) hypothétique, on présume que le Régime est liquidé et réglé à la date d'évaluation, en supposant que les prestations sont réglées selon les règles sur la taxation en vigueur et en des circonstances produisant le maximum de passif de liquidation à la date d'évaluation. Cette évaluation a indiqué un déficit de 48,2 millions de dollars.

Ces évaluations actuarielles servent à déterminer le montant des cotisations mensuelles et annuelles de l'employeur. La prochaine évaluation du Régime devrait avoir lieu le 31 décembre 2016.

